

L'électorat étranger en France

Introduction

Sophie Chaulaic

Bonjour à toutes et à tous ! Bienvenue sur *On R*, le podcast de l'Université Toulouse Jean-Jaurès. Je m'appelle Sophie Chaulaic, je suis journaliste et ensemble nous allons tout comprendre sur un sujet de recherche, le temps d'un trajet en métro ou en bus, douze minutes en tête-à-tête avec aujourd'hui un politologue, sociologue du politique dont la recherche s'intéresse aux comportements électoraux.

Bonjour David Gouard.

David Gouard

Bonjour.

Sophie Chaulaic

Vous êtes maître de conférences en sciences politiques à l'UT2J (Université Toulouse 2 – Jean Jaurès), chercheur au sein du laboratoire CERTOP (Centre d'Études de Recherche Travail Organisation Pouvoir) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, et vous travaillez actuellement sur deux programmes de recherche intitulé REPERE et ECREMEE, programmes qui concernent tous deux les citoyens européens qui vivent en France, avec pour une des études celles et ceux qui votent et pour l'autre, celles et ceux qui se portent candidats aux élections françaises.

Rappel réglementaire

Sophie Chaulaic

Justement, le droit de voter ou d'être candidat aux élections pour les non-nationaux, ce n'est pas très connu. Pour commencer, est-ce que vous pouvez nous resituer ce cadre réglementaire ?

David Gouard

Effectivement, ce n'est pas très connu, notamment en France, où la tradition

On R : L'électorat étranger en France

républicaine fait qu'il y a une association très forte entre nationalité et citoyenneté. Sur le principe, pendant longtemps en France, n'étaient citoyens que les nationaux et n'avaient des droits politiques que les nationaux, donc les Français. Puis le traité de Maastricht de mille-neuf-cent-quatre-vingt-treize a beaucoup changé les choses dans le cas français, puisqu'il accorde des droits politiques aux étrangers qui sont membres d'un pays de l'Union Européenne et qui vivent en France. Parmi ces droits politiques, il y a le droit de vote aux élections municipales et aux élections européennes, ainsi que le droit d'éligibilité à ces deux mêmes élections.

Sophie Chaulaic

Est-ce que les étrangers, eux-mêmes citoyens européens qui vivent en France, connaissent ces droits ?

David Gouard

Non, c'est globalement très peu connu, aussi bien par les nationaux que par les étrangers. Il y a des études qui ont montré qu'au niveau européen, il y avait à peu près soixante pourcents des citoyens qui étaient au courant de ces droits, ce qui me paraît peut-être un peu surestimé. Tout dépend des méthodes d'échantillonnage. Souvent, ceux qui répondent à ce type de sondage sont des personnes plutôt politisées. Il peut y avoir un petit biais d'échantillonnage. Globalement, parmi ceux que nous interrogeons notamment par le biais des entretiens, beaucoup ne sont absolument pas au courant de ces droits ou le sont de manière très éloignée. Et même ceux qui sont au courant ne font pas forcément la démarche de s'inscrire sur les listes électorales.

Sophie Chaulaic

C'est ce que nous allons voir. Ces citoyens européens non français qui vivent en France, combien sont-ils ?

David Gouard

Ils sont à peu près deux millions au total. Ceux qui sont en droit de voter, qui ont plus de dix-huit ans, sont à peu près 1,4 millions.

Sophie Chaulaic

Sur soixante-huit millions d'habitants.

David Gouard

Certes, c'est tout à fait minoritaire sur le plan du poids démographique comme du poids électoral, néanmoins c'est en croissance régulière puisque bien souvent, quand nous parlons d'immigration, nous imaginons plutôt une immigration qui vient du Sud vers le Nord ; dans le cas français, plutôt des pays africains, notamment vers la France. Mais il y a aussi une immigration intra-européenne qui est de plus en plus importante.

Sophie Chaulaic

Justement, j'allais vous demander la proportion de ces citoyens européens non-Français qui vivent en France. Est-ce qu'il y a un pays qui est plus présent qu'un autre ?

David Gouard

Sur l'ensemble du continent européen, nous estimons qu'il y a environ aujourd'hui quinze millions d'Européens en âge de voter que nous appelons « mobiles », qui portent une nationalité de l'Union européenne, qui n'est pas la nationalité du pays de résidence. Là encore, ils sont minoritaires.

En termes de volume, le pays d'accueil le plus important est l'Allemagne, puis la France. En revanche, si nous raisonnons en termes de proportion par rapport à la population, de très loin, c'est le Luxembourg qui est le pays qui accueille la plus forte proportion d'Européens non-luxembourgeois. Ils forment à eux seuls quarante pourcents de la population qui vit au Luxembourg.

Usage du droit de vote des européens vivant en France

Sophie Chaulaic

Parlons justement du cœur du sujet : les électeurs. Nous allons commencer avec les électeurs et électrices européens qui vivent en France. De manière générale et très globale, font-ils usage de leur droit de vote ?

David Gouard

Globalement non.

Dans d'autres pays, l'inscription se fait de manière automatique. C'est plutôt rare d'ailleurs : les taux d'inscription avoisinent les cent pourcents.

Dans le cas français, comme dans la plupart des pays européens, ils doivent procéder à une démarche personnelle pour pouvoir s'inscrire sur les listes

On R : L'électorat étranger en France

électorales. D'après nos résultats, ils sont à peu près vingt-cinq pourcents à être inscrits sur les listes électorales de leur commune, avec des taux qui peuvent être différents entre les élections municipales d'une part et européennes d'autre part. C'est autour de vingt-sept pourcents d'inscription pour les élections municipales et puis autour de vingt-deux ou vingt-trois pourcents pour les élections européennes puisqu'il s'agit de deux inscriptions différentes : nous pouvons être inscrit à un scrutin et pas à un autre.

Sophie Chaulaic

Avez-vous identifié des nationalités qui sont un peu « meilleures élèves » en termes de vote ?

David Gouard

Clairement oui. C'est un des premiers résultats fort de l'étude que nous avons menée. Schématiquement et de manière assez claire, nous pouvons distinguer trois catégories de citoyens européens en fonction de leur région européenne d'origine.

Parmi les citoyens européens les mieux inscrits, nous retrouvons les ressortissants des pays du nord de l'Europe. Dans le cas français, c'est surtout des Allemands, des Belges, des Néerlandais, qui ont des taux d'inscription qui se situent en général entre quarante pourcents et cinquante pourcents. Cela reste quand même plutôt une minorité. Enfin, ce n'est pas majoritaire comme comportement, y compris chez eux.

Ensuite, la deuxième catégorie de citoyens européens se situe dans la moyenne que j'ai indiqué tout à l'heure : entre vingt et trente pourcents. Cela concerne les citoyens européens issus des pays méditerranéens, qui sont de très loin les plus nombreux en France ; Portugais, Espagnols, Italiens forment à eux seuls les deux tiers de l'immigration européenne en France.

Enfin, dans cette hiérarchie, nous retrouvons tout en bas, avec des taux d'inscription les plus faibles, entre cinq et dix pourcents, les ressortissants des pays d'Europe centrale et orientale.

Explications possibles des pourcentages de vote

Sophie Chaulaic

Votre recherche essaye de comprendre ce qui se joue dans le fait qu'ils aillent voter ou non. Vous travaillez à partir des données fournies par les listes électorales. Ça, c'est la partie statistique. Il y a aussi un travail de terrain, un

travail d'entretien. Ça, c'est la partie qualitative de vos travaux. Est-ce que vous avez déjà commencé à identifier certaines raisons qui font que, par exemple, ces nationalités-là votent plus que d'autres ?

David Gouard

Nous sommes partis de ce premier constat que j'ai indiqué tout à l'heure avec trois grands profils d'Européens, en fonction de leur région européenne d'origine, mais avec l'idée, bien évidemment, qu'un Belge ne ressemble pas à un Roumain qui ne ressemble pas à un Portugais sur le plan de la durée de résidence en France, de la profession, du niveau de diplôme, et évidemment plein d'autres choses.

Sur le plan statistique, nous avons combiné à la fois les données issues des listes électorales et les données issues de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui permettent de caractériser ces différentes populations européennes sur des grandes variables comme la durée de résidence en France, le niveau de diplôme, la profession ou l'âge. Nous avons mis en place ce que nous appelons des « analyses de régression » qui permettent d'identifier le poids de chacun de ces facteurs dans l'explication des plus ou moins forts taux d'inscription sur les listes électorales.

Or, comme nous pouvions nous y attendre, il apparaît qu'il y a des variables explicatives qui ont un poids important comme la durée de résidence en France, le diplôme. Comme pour les nationaux : plus nous sommes diplômés, d'une manière générale, plus la participation électorale est forte. Plus la durée de résidence en France est élevée, plus les probabilités sont fortes d'être inscrit sur les listes électorales. Il y a un effet d'âge qui est différent de l'effet de durée de résidence, même s'il est bien évidemment corrélé. Il y a un effet propre de chacune de ces deux variables : âge d'une part et durée de résidence d'autre part. Nous avons également montré que la présence associative d'une communauté européenne dans la commune de résidence est un facteur qui a un impact positif sur l'inscription électorale. Dit autrement, si nous raisonnons sur le plan statistique, c'est-à-dire avec beaucoup de données, le fait qu'il y ait une association sportive portugaise, bulgare, roumaine, présente dans la commune a une incidence positive sur l'inscription de ces mêmes nationalités au sein de la commune.

Une fois que nous contrôlons toutes ces variables, à la fois contextuelles et en terme de caractéristiques sociales, persiste quand même un effet national. Il est possible que nous ne contrôlions pas l'ensemble des variables, c'est-à-dire que l'INSEE ne nous fournit pas, par exemple, des indications sur la nationalité du conjoint. Or, nous pouvons penser en termes d'hypothèses, que le fait d'être marié à un Français ou une Française a une incidence positive sur l'inscription

électorale. Nous n'avons pas toutes les données, mais nous avons les principales que nous utilisons habituellement : profession, niveau de diplôme, durée de résidence en France, classe d'âge et puis répartition par genre. Une fois que nous contrôlons tout cela, c'est-à-dire à un niveau socio-économique égal, pour simplifier, nous retrouvons à peu près la même hiérarchie que celle que j'ai indiquée tout à l'heure, c'est-à-dire que les ressortissants des pays du nord de l'Europe restent mieux inscrits que les ressortissants des pays méditerranéens qui sont eux-mêmes mieux inscrits que les ressortissants des pays d'Europe centrale et orientale.

De notre point de vue, nous pourrions identifier éventuellement une explication en termes de culture civique propre à chacune des nationalités. Globalement, dans les pays d'Europe centrale et orientale, la participation électorale dans ces pays-là est plus faible qu'elle ne l'est en Europe de l'Ouest. Nous pouvons penser que tout simplement, ils ont un rapport à la participation électorale qui est moins conformiste qu'il ne l'est aux Pays-Bas, en France ou en Allemagne. Et puis inversement, dans les pays d'Europe du Nord. Globalement, même si le phénomène abstentionniste augmente d'une manière générale, les niveaux de participation sont un peu plus élevés qu'ils ne le sont ailleurs.

De mon point de vue, il y a une nationalité qui est peut-être idéale, typique, de ce phénomène : ce sont les Belges qui ont le droit de vote obligatoire. Nous pouvons évidemment penser que même un Belge en situation migratoire qui vient s'installer en France garde avec lui cette conception du vote qui en fait un devoir civique important. Une fois contrôlées toutes les variables, les Belges sont la nationalité européenne dont l'effet national est le plus fort, positivement corrélé à l'inscription sur les listes électorales. Dans le cas des Belges, nous pouvons également ajouter que, de par leur culture civique, mais également de leur familiarisation à la vie politique française plutôt précoce, notamment dans la partie wallonne de la Belgique, les Belges ont déjà des codes, des connaissances, sur la vie politique française avant même de s'installer en France.

Citoyens européens candidats aux élections

Sophie Chaulaic

Parlons-en David Gouard, maintenant, des citoyens européens qui se portent candidats aux élections. Là aussi, est-ce qu'ils sont plutôt nombreux ou pas ?

David Gouard

Oui, ils sont nombreux. C'est la France qui compte le plus grand nombre, à la

fois de candidats européens aux élections municipales françaises et de conseillers municipaux européens. Ce n'est pas parce qu'ils ont plus de chances en France d'être candidat qu'ailleurs, mais tout simplement parce qu'en France, il y a environ cinq-cent-mille postes de conseillers municipaux à pourvoir. Deux tiers des conseillers municipaux européens non nationaux élus en Europe, sont élus en France. De ce point de vue là, le terrain français est idéal pour étudier cette question parce qu'on en trouve beaucoup.

Pour vous donner les chiffres, aux dernières élections municipales françaises, il y avait environ cinq-mille-huit-cent candidats européens non français et une petite moitié a effectivement été élue. Aujourd'hui, il y a à peu près deux-mille-six-cent conseillers municipaux européens élus en France. Si nous raisonnons en termes de taux de candidatures, mais également de taux d'élection une fois candidats, nous retrouvons exactement la même hiérarchie que celle que j'ai indiqué tout à l'heure : qui ont le plus forte probabilité d'être candidat sont plutôt les ressortissants des pays du nord de l'Europe. Ensuite, nous retrouvons dans la moyenne les pays méditerranéens et puis tout en bas, les pays d'Europe centrale et orientale.

Paramètre géographique

Sophie Chaulaic

Nous n'avons pas parlé de l'endroit où ces citoyens non-européens vivent en France. Est-ce un paramètre important ?

David Gouard

Oui, c'est un paramètre très important. Un des facteurs qui expliquent précisément que les ressortissants européens des pays du nord de l'Europe ont des taux de candidature plus élevés. Je pense notamment aux Belges et Néerlandais, qui ont des taux de candidature qui sont équivalents aux Français. Cela tient largement au fait qu'ils vivent, comparativement aux autres Européens, davantage en zone rurale, dans des petites communes. C'est précisément dans les petites communes que le taux de candidatures rapporté à la population est le plus fort.

Structurellement, le paysage institutionnel français est composé d'une myriade de toutes petites communes, je pense qu'il y a environ la moitié des communes françaises qui font moins de mille habitants. C'est un facteur institutionnel très favorable à la candidature de ces citoyens européens.

Intérêt du sujet

Sophie Chaulaic

Pourquoi est-ce important pour vous de vous intéresser à cette population autour de cette thématique, celle du vote et de celle de se porter candidat ? C'est une population qui est finalement minoritaire en France. Pourquoi est-ce important pour le politologue que vous êtes ?

David Gouard

Jusqu'à présent, je m'étais toujours intéressé au domaine de la sociologie du vote, notamment du côté des électeurs, mais plutôt dans le cas national, c'est-à-dire en m'intéressant aux électeurs français. Il m'avait semblé intéressant de travailler cette question parce qu'elle avait été jusqu'à présent très peu explorée par les chercheurs français. Or, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, nous assistons à des migrations intra-européennes de plus en plus importantes. Et puis, étant donné que ces citoyens européens bénéficient assez largement des mêmes droits que les nationaux, beaucoup d'entre eux conservent la nationalité étrangère tout en restant en France pendant plusieurs années.

Cela me semblait très intéressant d'étudier cette population, qui reste plutôt invisible sur le plan de l'engagement politique. Concernant les chiffres que je vous ai donné, il ne faut quand même pas oublier que le taux d'inscription est d'à peu près vingt-cinq pourcents pour les élections municipales européennes et que d'une manière générale, les citoyens européens avaient, en deux-mille-vingt, quatre fois moins de chances d'être candidats aux élections municipales que les nationaux.

Recommandation de lecture

Sophie Chaulaic

Nous avons une petite tradition dans cette émission, c'est de vous demander un conseil de lecture, d'exposition, de films, de conférences sur le sujet vaste que nous venons d'évoquer. Quel serait le vôtre ?

David Gouard

Étant donné que ce n'était pas un sujet dont j'étais spécialiste quand je l'ai engagé à partir de deux-mille-vingt, j'ai dû me familiariser avec toute une littérature, notamment de sociologie, qui traitait de ces migrations intra-européennes contemporaines. Parmi les ouvrages les plus significatifs de mon point de vue, il y avait celui qui a été co-écrit par Ettore Recchi et Adrian Favell,

On R : L'électorat étranger en France

intitulé *Everyday Europe* et qui s'intéresse aux migrations intra-européennes contemporaines dans leur immense diversité. Dans le cas français, c'est ce que nous retrouvons dernièrement dans les enquêtes de terrain, notamment des monographies dans des communes où il y a beaucoup d'Européens. Dernièrement nous nous sommes déplacés à Lacaune, qui est une commune du Tarn de trois-mille habitants environ, mais où il y a trois-cent Roumains qui y vivent et qui travaillent dans les abattoirs. Nous avons affaire à une population ici plutôt très populaire, peu inscrite aussi sur les listes, comme vous l'imaginez. Mais il y a aussi d'autres types de territoires, notamment par exemple dans la région toulousaine autour d'Airbus, où il y a beaucoup de cadres italiens, allemands, belges, qui viennent s'installer, évidemment avec des propriétés sociales très différentes. Cet ouvrage montre l'extrême diversité sociologique de cette population-là.

Remerciements

Sophie Chaulaic

Un grand merci, David Gouard, d'avoir accepté notre invitation.

ON R est une production de l'Université Toulouse Jean Jaurès, portée par le Centre de promotion de la recherche scientifique, le service Communication et le Pôle Production – Le Vidéographe de la Maison de l'Image et du Numérique de l'UT2J. Réalisation Cédric Peyronnet du Pôle Production– Le Vidéographe. *ON R* est diffusé sur *Miroir* le webmédia de l'Université Toulouse Jean-Jaurès et est accessible via le site www.univ-tlse2.fr de l'université et vous pouvez bien sûr retrouver *ON R* sur les différents comptes de l'UT2J et sur les plateformes numériques.